

## Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts 2019 Présélection

---



Lors de sa réunion de présélection des ouvrages le mercredi 19 juin 2019, le jury du Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts a sélectionné les ouvrages suivants :

*Delacroix. La liberté d'être soi*  
de Dominique Font-Réaulx, aux Editions Cohen & Cohen

*Rubens, des camées antiques à la galerie Médicis*  
de Marianne Cojannot-Le Blanc et Evelyne Prioux, aux Editions Le Passage

*Cassandre*  
de Alain Weill, aux Editions Hazan

*André Beloborodoff. Architecte, peintre, scénographe*  
de Eugénie von Neipperg, aux Editions Norma

*Les Triomphe de Pétrarque illustrés par le vitrail de l'aube au XVI<sup>e</sup> siècle*  
de Jean-Yves Masson (traduction, notes et préface), aux Editions Diane de Selliers

---

L'attribution du prix aura lieu au mois d'octobre ; il sera remis sous la Coupole du Palais de l'Institut de France le 27 novembre lors de la Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts.

**Le Prix du Cercle Montherlant – Académie des beaux-arts**, créé en 2002, récompense chaque année l'auteur d'un livre d'art composé en langue française. L'appréciation du jury repose sur une appréhension globale (éditoriale, illustrative, rédactionnelle) des ouvrages consacrés à l'art, sous son acceptation la plus large – disciplines ou objets artistiques, études thématiques, monographies, etc. D'un montant de 10.000 euros, le Prix est réparti depuis 2016 entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros) ; il est entièrement financé par Monsieur Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de la Société « Parfums Salvador Dali ».

**Le jury est composé des personnalités suivantes :**

**M. Laurent Petitgirard**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Président du jury  
**Mme Hélène Carrère d'Encausse**, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, **Mme Dominique Bona** de l'Académie française, **M. Patrick de Carolis**, membre de l'Académie des beaux-arts, directeur du Musée Marmottan Monet, **Mme Roselyne Bachelot-Narquin**, ancien ministre, **M. Francis Baillet**, avocat à la Cour et Président du Cercle Montherlant, **M. Olivier Dassault**, député de l'Oise, artiste, **M. Adrien Goetz**, membre de l'Académie des beaux-arts, **M. Jean-Pierre Grivory**, Président Directeur Général de la Société « Parfums Salvador Dali », **Mme Dina Kavar**, ambassadeur du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil de sécurité, **Mme Nathalie Obadia**, galeriste, **Mme Maryvonne Pinault**, mécène et collectionneur, **M. François-Xavier de Sambucy de Sorgue**, Co-Président du jury et **M. Edwart Vignot**, historien d'art.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de 63 membres répartis dans 9 sections artistiques, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, parmi lesquels d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (musée Marmottan Monet à Paris et bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris et la Fondation Dufraine à Chars.

**Académie des beaux-arts**  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
[www.academiedesbeauxarts.fr](http://www.academiedesbeauxarts.fr)

Pauline Teyssier - Chargée des relations presse  
tél : 01 44 41 44 - 58  
mél : [pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr)

Hermine Videau - Responsable du service de la communication et des prix  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : [com@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:com@academie-des-beaux-arts.fr)